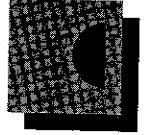


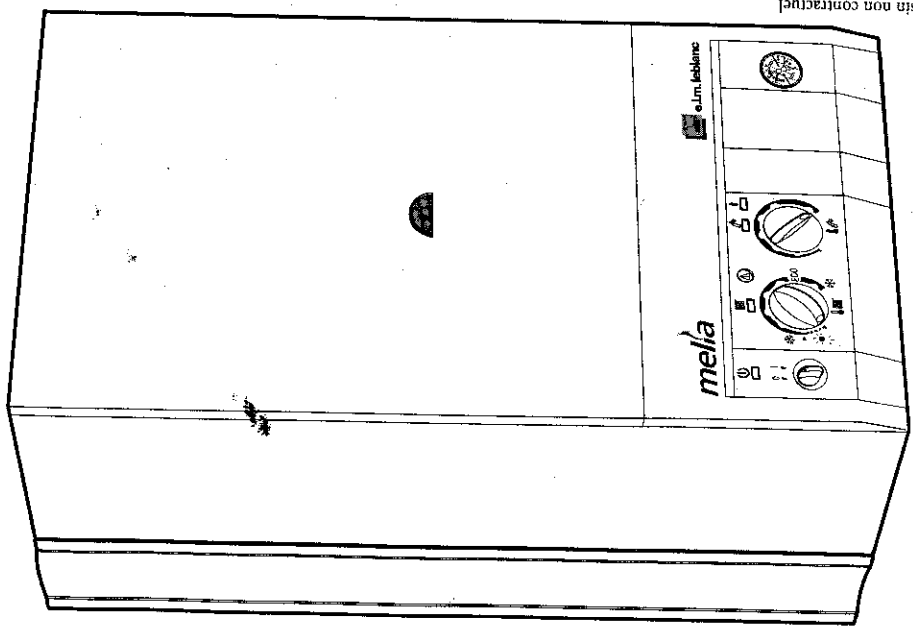
ATTENTION: L'INSTALLATION DE CE CHAUFFAGE DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ. L'INSTALLATION DOIT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉE. L'UTILISATION DE CE CHAUFFAGE DOIT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉE. L'UTILISATION DE CE CHAUFFAGE DOIT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉE. L'UTILISATION DE CE CHAUFFAGE DOIT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉE.



e.i.m. leblanc

mela

Chaudière murale mixte à gaz



Dessin non contractuel

NOTICE D'UTILISATION

Présentation

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

L'installation doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

- Si votre habitation se trouve dans une région très calcaire, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre installateur.
- Pour permettre l'aération du local dans lequel la chaudière est installée, l'usager doit veiller à maintenir l'amenée d'air en bon état. Ne pas réduire ou obturer les bouches d'aération haute et basse (GLM).

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

- Toute intervention sur les organes scellés (vernis rouge) est à proscrire.
- Vérifier que la chaudière est reliée à la terre (fil vert / jaune).
- Il est recommandé de ne pas toucher à l'ouverture de visualisation de la flamme (ou à son environnement immédiat) qui peut atteindre des températures élevées.

- Pour éviter les fausses manœuvres, bien suivre les instructions des chapitres suivants.

- Attention en cas de fuite de gaz, fermer le robinet de barrage de l'installation et aérer le local. Ne pas actionner d'interrupteur et appeler votre service après vente.

POUR LA MISE EN SERVICE

Vérifier que l'alimentation en gaz est ouverte (robinets de barrage ouverts au compteur et en amont de la chaudière).

Vérifier que la chaudière est sous tension électrique (interrupteur ou disjoncteur de protection avant la chaudière en position I).

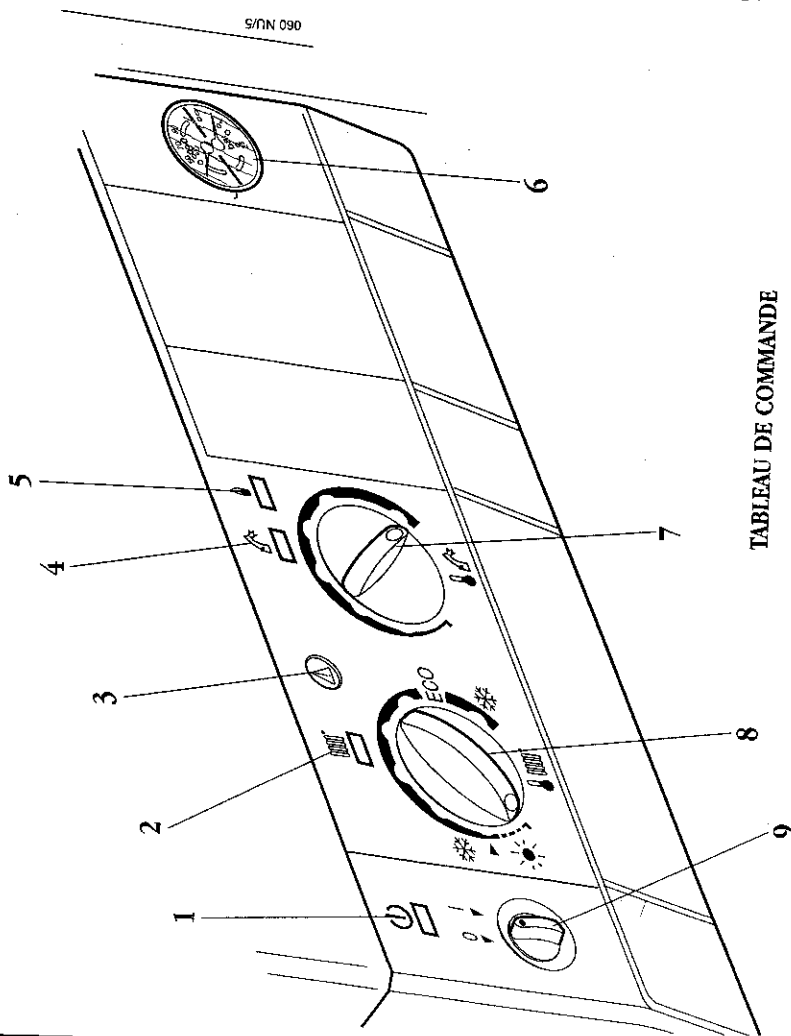
SYNTHESE DE LA GAMME

TYPES	FONCTION SANITAIRE	FONCTION CHAUFFAGE
Cheminée à tirage naturel	MELIA-GLM	23 kW maxi 23 à 7 kW
Ventilation Mécanique Contrôlée	MELIA-GLM-VM.C.	23 kW maxi 23 à 7 kW
Eranche à ventouse	MELIA-GVM	23 kW maxi 23 à 7 kW

* Case à cocher par l'installateur lors de la mise en service.

Pour les chaudières MELIA-GLM, MELIA-GLM-VM.C., MELIA-GVM, il est possible de leur adjoindre un ballon SGL de 100 l ou 150 l pour augmenter votre confort "eau chaude sanitaire".

Présentation

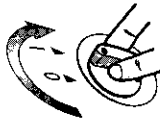



- 1 - Voyant Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)
- 2 - Voyant de fonctionnement chauffage
- 3 - Bouton de réarmement
- 4 - Voyant de fonctionnement sanitaire
- 5 - Voyant de présence flamme
- 6 - Thermo-manomètre (pression et température)
- 7 - Sélecteur température sanitaire
- 8 - Sélecteur été/hiver + température chauffage
- 9 - Sélecteur Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)

TABEAU DE COMMANDE

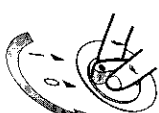
Utilisation

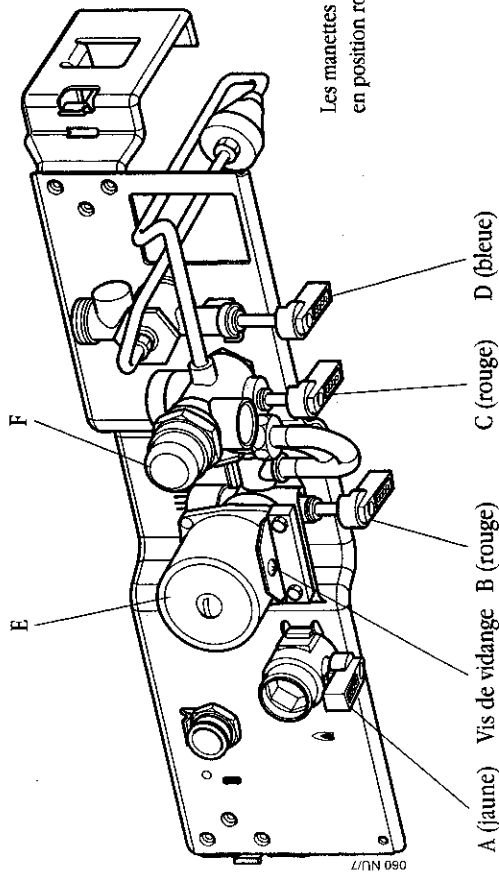
POUR LA MISE EN SERVICE

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?
	<p>S'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le robinet gaz manette jaune (A) est ouvert, • les robinets d'isolement d'eau sanitaire manette bleue (D), chauffage manette rouge (B) et (C) sont "ouverts". <p>Mettre sous tension en positionnant le sélecteur (9) sur la position I.</p>	<p>Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est allumé.</p>
	<p>Mettre le sélecteur de température chauffage (8) sur la position maximale. Nota : s'assurer que le thermostat d'ambiance ou l'horloge sont en position de demande chauffage.</p>	<p>Le brûleur s'allume. La visualisation des flammes au travers du hublot permet de s'assurer du bon fonctionnement de la chaudière. Le voyant (2) indique que la demande chauffage est effective. Le voyant (5) indique la présence de flammes au brûleur.</p>
<p>En cas de problème : voir page 10.</p>		

Utilisation

POUR LA MISE A L'ARRET


QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?
	Mettre à l'arrêt la chaudière en positionnant le sélecteur (9) sur la position 0.	Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est éteint.
	Fermer le robinet gaz manette jaune (A) de la chaudière.	




Utilisation

*Si température d'air extérieur
perdre chaleur
100° - X - 100°*

CHOIX DE FONCTIONNEMENT

QUE FAIRE ?	QUE SE PASSE-T-IL ?
 <p>Positionner le sélecteur (8) sur le mode désiré : - été * - hiver **</p>	<p>Chaudière en mode été * (eau chaude sanitaire seule).</p>
<p><i>LD commande de chaleur des radiateurs. (EAU INTERIEUR)</i></p>	<p>Chaudière en mode hiver * (chauffage + eau chaude sanitaire).</p>

POUR LE REGLAGE EAU CHAUDE SANITAIRE

QUE FAIRE ?	QUE SE PASSE-T-IL ?
 <p>Régler le sélecteur de température d'eau sanitaire (7) sur la position désirée. En position maximale, la température de l'eau sera de 60°C environ selon le débit.</p>	<p>La chaudière se met en service dès l'ouverture d'un robinet d'eau chaude. Les voyants (4) et (5) s'allument.</p>

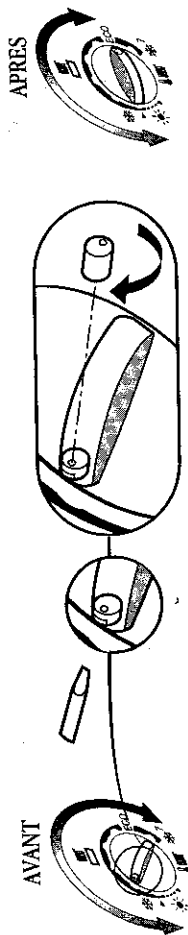
Nota :

Pour éviter des variations brutales de température de l'eau chaude sanitaire, ne pas modifier le réglage de la température en cours de puisage.

Utilisation




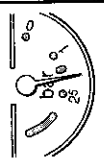
POUR LE REGLAGE DE LA TEMPERATURE DEPART CHAUFFAGE

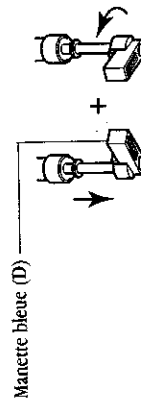
ouvrez sélectionner la température chauffage en fonction de vos besoins jusqu'au maximum. vous aussi la possibilité de faire fonctionner votre chaudière en mode économique (position ECO) de façon libre.



AVANT : en inversant le plot gris du sur de chauffage de la façon suivante, la rature ne pourra dépasser la valeur "ECO".
APRES : Pour cette opération, le sélecteur doit se r avant la position "ECO".

A l'aide d'un tournevis, dégager le plot de son logement et effectuer une rotation de 180°.

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	Régler le sélecteur de température chauffage (8) en fonction de la température extérieure. Régler votre thermostat d'ambiance ou votre combiné horloge-thermostat sur la température ambiante désirée.		Le voyant (2) s'allume. Le voyant (5) s'allume si la température de l'eau du départ chauffage est inférieure à la consigne de réglage du sélecteur chauffage (8).
	Contrôler sur le thermo-manomètre (6) la pression du circuit d'eau de chauffage.		Si la pression est inférieure à 1,5 bar ajouter de l'eau dans le circuit. Pour cela tirer et tourner la manette de remplissage (D) et remplir lentement l'installation jusqu'à atteindre une pression de 1,5 bar.



Manette bleue (D)

Remplissage

Mise en sécurité

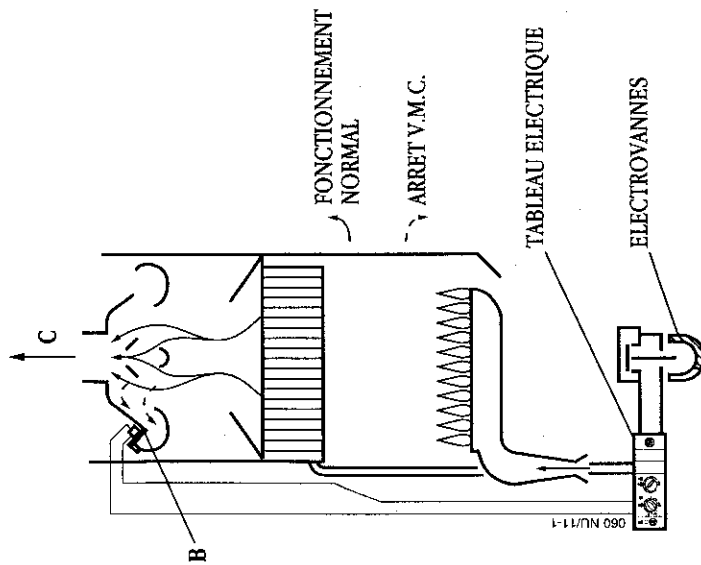
VOYANT 1	VOYANT 2	VOYANT 4	VOYANT 5	EFFETS	CAUSES	REMEDES
Allumé	Clignotement lent	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Manque de gaz	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'alimentation en gaz de l'installation (en allumant un autre appareil à gaz). Appuyer sur le bouton de réarmement (
Allumé	Clignotement lent	Clignotement lent	Eteint	Surchauffe	Manque d'eau dans l'installation Mauvaise circulation dans les radiateurs etc...	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la pression indiquée par le thermo-manomètre (6). Vérifier l'ouverture des robinets de barrage (B), (C), (D). Appuyer sur le bouton de réarmement (
Allumé	Clignotement rapide	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Défaut sur une ou plusieurs sonde(s)	Faire appel à un professionnel qualifié
Allumé	Allumé ou éteint	Clignotement rapide	Eteint	Le dispositif de contrôle des produits de combustion s'est déclenché	Perturbation de l'évacuation des produits de combustion	MELIA-GLM La remise en service automatique s'effectue au bout de 20 min environ. MELIA-GYM La remise en service automatique s'effectue au bout de 5 min environ.
Allumé	Clignotement lent	Clignotement rapide	Eteint	Ventilation mécanique contrôlée (VM.C.) perturbée	Problème sur le dispositif de VM.C. collectif ou individuel	Voir pages suivantes

ATTENTION : En cas de mise en sécurité répétée faire appel à un professionnel qualifié

Mise en sécurité

VM.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) INDIVIDUELLE

Schéma de principe



Le dispositif de mise en sécurité individuelle de la chaudière réagit en cas d'arrêt ou de réduction importante de l'extraction en coupant l'alimentation du brûleur. Il est composé d'une sonde de sécurité individuelle VM.C. (B).

Cette sonde est connectée directement au tableau électrique.

En cas de défaillance de la VM.C., le tableau électrique n'alimente plus les électrovannes de commande du bloc gaz, l'alimentation en gaz de la chaudière est coupée.

Cette sonde (B) ne doit jamais être mise hors service.

Lorsque la chaudière est en sécurité, le voyant (1) est allumé, le voyant (2) clignote lentement, le voyant (4) clignote rapidement et le voyant (5) est éteint.

L'appareil peut aussi être mis en arrêt par le dispositif de sécurité collective de l'immeuble.

Dès que la ventilation fonctionnera normalement et que la sonde (B) sera refroidie, appuyer sur le bouton de réarmement (3) pour procéder au réarmement de la chaudière.

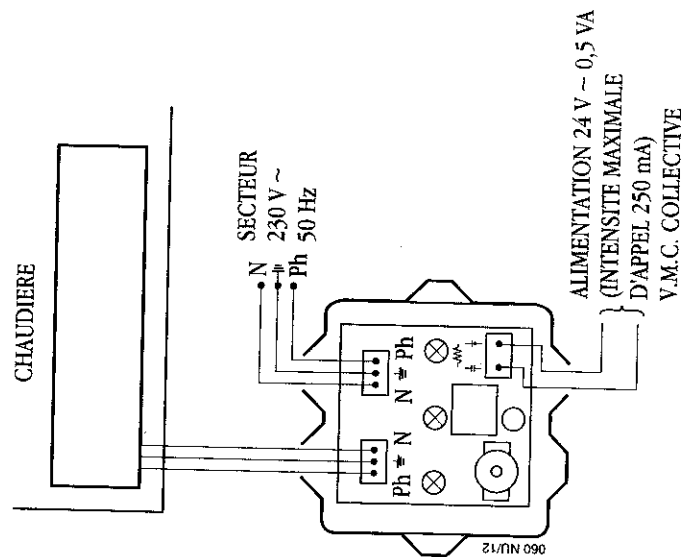
Mise en sécurité

V.M.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) COLLECTIVE

En cas de panne du système d'extraction collectif, l'appareil est mis en sécurité par le dispositif de sécurité collective situé en dehors du logement.

Ce dispositif fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique et maintient fermé un contact du relais en série avec l'alimentation de l'appareil (phase).

En cas de défaut de la ventilation, il y a coupure d'alimentation 24 V et par l'intermédiaire du relais, coupure d'alimentation de la chaudière. Néanmoins, la chaudière peut être mise en arrêt par le système de sécurité individuelle (thermostat pour dispositif de sécurité individuelle V.M.C.).



Conseils pratiques

NETTOYAGE

Pour nettoyer l'habillage, vous pouvez utiliser les produits d'entretien habituels du commerce, à l'exception de solvants, de poudres et d'éponges abrasives.

VIDANGE

En cas de risque de gel ou de vidange :

Circuit sanitaire

- Dévisser la vis de vidange sous le circulateur E.
- Tourner le bouton de la soupape de vidange située sous l'appareil F.

• Fermer l'arrivée d'eau sur l'installation.

• Ouvrir les robinets des divers postes alimentés par l'appareil.

Circuit chauffage

• Vidanger les radiateurs.

Nota :

Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Dans ce cas laisser le circulateur sur la grande vitesse. Afin d'éviter tout problème, la quantité d'antigel à prévoir est celle recommandée par les fabricants.

ENTRETIEN

• Faire procéder annuellement à une vérification de votre appareil par un

Service Après Vente agréé.

• Faire effectuer annuellement le ramonage et le nettoyage du conduit d'évacuation des produits de combustion.

Appareils V.M.C.

Nous vous rappelons que l'entretien de la V.M.C. est obligatoire.

• Entretien annuel des bouches d'extraction.

• Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel l'appareil est équipé, la transformation doit être impérativement exécutée par un professionnel qualifié.